

FICHE DE POSTE

Date de mise à jour : 07/01/2025 BAC

I – DEFINITION DU POSTE

1	ETABLISSEMENT PUBLIC ADMINISTRATIF : Centre des Métiers d'Art de la Polynésie française
2	LIBELLE DU POSTE : Enseignant en arts numériques (autres expressions artistiques)
3	NIVEAU DE RESPONSABILITE : 3
4	CATEGORIE DE LA MAQUETTE FUTURE : A
5	CATEGORIE DE LA MAQUETTE ACTUELLE : A
5	FILIERE DE LA MAQUETTE FUTURE : FSE
6	IMPUTATION BUDGETAIRE : CHAP : 64 Art. : 641 CODE POSTE : PT0041116 CENTRE DE TRAVAIL : 104 PROGRAMME R.H :
7	LOCALISATION GEOGRAPHIQUE : IDV – Tahiti – Papeete – Mamao - Terre ORAE, Angle des avenues Régent Paraita et Georges Clémenceau.
8	FINALITE / DESCRIPTIF SYNTHETIQUE (maximum 50 mots) : L'agent enseigne les arts numériques : dessins par ordinateur, animation, vidéo 3D et impression 3D dans les domaines des pratiques contemporaines, en favorisant le développement de la curiosité, de la sensibilité, de l'esprit critique et de l'engagement artistique des élèves stagiaires ou étudiants, en vue de développer leurs compétences.
9	EFFECTIFS ENCADRES A B C D Autres NOMBRES : Néant
10	SUPERIEUR HIERARCHIQUE DIRECT : Chef de la cellule d'enseignement artistique.
11	MOYENS SPECIFIQUES LIES AU POSTE : Atelier de création, un ensemble d'outils numériques et de moyens bureautiques et informatiques indispensables à l'exercice de sa fonction.
12	CONTRAINTES ET AVANTAGES DU POSTE : - Horaires de travail : du lundi au vendredi de 8h00 à 16h00 avec une pause de 11h30 à 12h30 ; - En cas de crise sanitaire, l'agent peut être mobilisé sur son lieu de travail et si nécessaire dans les cellules de crise du Pays ; - Dans le cas où un confinement serait prononcé, l'agent peut être amené à faire du télétravail pendant les horaires habituels de travail.
13	ACTIVITES PRINCIPALES : - Enseigner et diffuser les œuvres numériques les plus remarquables de la scène locale et internationale ; - Enseigner les techniques et la théorie en arts numériques ; - Elaborer le programme pédagogique trimestriel avec les enseignants et la direction et vérifier son application ; - Développer des thématiques polynésiennes ; - Conseiller et assister les élèves en difficulté en concertation avec la direction ; - Se tenir informé des nouvelles technologies et de la culture artistique actuelle en arts numériques ; - Proposer des projets innovants pour la Polynésie ; - Etablir les contrôles en cours de formation (CCF), préparer les sujets d'évaluation avec le chef de la cellule d'enseignement artistique et procéder à leur correction ;

	<ul style="list-style-type: none"> - Assurer la mise à jour du site internet du CMA ; - Préparer son exposition personnelle ou participer à l'exposition annuelle des enseignants ; - Préparer l'exposition des travaux des élèves stagiaires ou étudiants ; - Encadrer les élèves stagiaires ou étudiants lors des manifestations culturelles, intra ou extramuros ; - Travailler en équipe sur des projets transversaux (avec les ateliers et/ou les enseignants théoriques) ; - Dispenser des cours sur la sécurité et l'hygiène et veiller à leur application ; - Assurer une veille technique et technologique en arts numériques ; - Assurer une veille artistique contemporaine ; - Assurer les cours techniques et théoriques auprès des auditeurs libres.
--	---

14	ACTIVITES ANNEXES : <ul style="list-style-type: none"> - Participer aux réunions de travail avec la Direction ; - Assurer la discipline des élèves stagiaires ou étudiants ; - Remplacer en tant que de besoin un enseignant lorsque celui-ci est absent ; - Faire nettoyer la salle de cours et ses abords ; - En cas de confinement, réaliser les activités et les tâches qui pourraient être sollicitées par sa hiérarchie au cours de cette période.
----	--

II – PROFIL PROFESSIONNEL

15	CADRE D'EMPLOI : Conseiller d'éducation artistique
16	SPECIALITE SOUHAITABLE : Arts numériques

S: Sensibilisation, A: Application; E: Expert

17	COMPETENCES	S	A	E
	- Maîtrise de l'enseignement des arts numériques ;			X
	- Connaissance de l'histoire et les arts des cinq archipels et de l'Océanie ;		X	
	- Connaissance et pratique d'une des langues polynésiennes (langue tahitienne) ;		X	
	- Capacité à élaborer et mettre en œuvre des projets d'actions culturelles et artistiques ;			X
	- Sens des responsabilités et esprit d'initiative ;			X
	- Aptitude à travailler en équipe ;			X
	- Sens de l'organisation ;			X
	- Disponibilité ;			X
	- Rigueur et attention aux détails ;			X
	- Connaissance des règles de sécurité et d'hygiène.		X	

18	EXPERIENCE PROFESSIONNELLE SOUHAITEE : Savoir élaborer une note de synthèse
----	---

19	FORMATION D'ADAPTATION OBLIGATOIRE : Principes de la pédagogie en formation continue.
----	---

20	DUREE D'AFFECTION SOUHAITABLE DANS LE POSTE : 4 ans minimum
----	--

Le Directeur du Centre des Métiers d'Art,

L'agent,

Date :

Date :

Signature :

Signature :